



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion**Plénière** **Mardi 9 janvier 2024****Président :** M. Michel NAGEOTTE**Présents :** En visio : MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ - Thierry CORROYER – Gérard GEORGES - Michel MALIVERNAY

En présentiel : M. Thierry NAPPEY

Excusés : MM. Nicolas VUILLEMIN - M. Guillaume COLIN**Assiste :** Mme Manon VIF**RAPPEL****PLANNING DE JOURNEE**

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
- Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
- Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

Une équipe senior qui aura deux matches à jouer, à domicile, en retard sur son calendrier suite à des impraticabilités de son installation, devra obligatoirement trouver un terrain de remplacement en cas de toute nouvelle indisponibilité de cette même installation ; à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – CHAMPIONNATS

Match n° 25931347 : R3 groupe E : JURA DOLOIS 3 – CA PONTARLIER 3 du 17 décembre 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline et Travaux d'Intérêt Sportif du 21 décembre 2023.

La commission dit la réserve technique non-recevable sur la forme et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Match n° 26727494 : R1 Herbelin Poule C : GRANDVILLARS – ST VIT du 4 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 3 février 2024 à 14h30 au stade Léon Gelot à Grandvillars.

Match n°26631028 : Régional 3 : Poule D : JURA SUD FOOT 3 – TRIANGLE D'OR JURA du 04 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser et reporter la rencontre le samedi 10 février 2024 à 18h30 au stade Municipal à Arbois.

1.2 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Tirage au sort du 32^{ème} de Finale de la Coupe Bourgogne Franche Comté qui se déroule les 10 et 11 Février 2024 à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

AS BEAUNE (R1 Herbelin)	-	PARON FC (R2)	MATCH 1
ASA VAUZELLES (R2)	-	US LA CHARITE (R2)	MATCH 2
US JOIGNY (R3)	-	DIJON FCO (N3)	MATCH 3
AS GARCHIZY (R1 Herbelin)	-	FC NEVERS BANLAY (R2)	MATCH 4
AS MAGNY (R2) ou SUD NIVERNAISE 58 (R2)	-	ASPTT DIJON (N3)	MATCH 5
US TOUCY (R3)	-	US COSNE (N3)	MATCH 6
UF LA MACHINE (R3)	-	FC SENS (R1 Herbelin) ou FC NEVERS 58 (R2)	MATCH 7
FC MONTCEAU (R1 Herbelin) ou FC CHALON (R1 Herbelin)	-	ASUC MIGENNES (R2)	MATCH 8
CHEVIGNY ST SAUVEUR (R2)	-	ACF CHALONNAISE (R3)	MATCH 9
ST MARCEL (R2)	-	FC GUEUGNON (N3)	MATCH 10
PARAY USC (R2)	-	EF VILLAGES (R2)	MATCH 11
ASC SAINT APOLLINAIRE (R1 Herbelin)	-	IS/SELONGEY (N3)	MATCH 12
ENT. FAUVERNEY ROUVRES (R1 Herbelin)	-	USC DIJON (R1 Herbelin)	MATCH 13

SENNECE LES MACON (R3)	-	LA CHAPELLE DE GUINCHAY (N3)	MATCH 14
TEAM MONTCEAU (R3)	-	AS QUETIGNY (R1 Herbelin)	MATCH 15
MACON FC (R3)	-	FONTAINE LES DIJON (R1 Herbelin)	MATCH 16
SAONE MAMIROLLE (R3)	-	CA PONTARLIER (N3)	MATCH 17
US ST VIT (R1 Herbelin)	-	LOUHANS CUISEAUX FC (N3)	MATCH 18
FC VAL DE LOUE (R3)	-	AS ORNANS (R1 Herbelin)	MATCH 19
BRESSE JURA FOOT (R1 Herbelin)	-	JURA DOLOIS FOOTBALL (N3)	MATCH 20
US COTEAXUX DE SEILLE (R3)	-	FC VALDAHON VERCEL (R1 Herbelin)	MATCH 21
AS CHATEAU DE JOUX (R2)	-	AUDEUX PELOUSSEY POUILLEY VIGNES (R3)	MATCH 22
FC MONTFAUCON MORRE GENNES (R2)	-	FC 4 RIVIERES 70 (R1 Herbelin)	MATCH 23
GEVREY CHAMBERTIN (R3)	-	BESANCON FOOTBALL (N3)	MATCH 24
AS PERROUSE (R1 Herbelin)	-	AS BAUME LES DAMES (R1 Herbelin)	MATCH 25
AS BAVILLIERS (R2)	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD 2 (N3)	MATCH 26
ASM BELFORT (N3)	-	VESOUL FC (N3)	MATCH 27
FC GANDVILLARS (R1 Herbelin)	-	FC MORTEAU MONTLEBON (R1 Herbelin)	MATCH 28
HAUTE LIZAINE (R3)	-	AS BELFORT SUD (R1 Herbelin)	MATCH 29
US LARIANS MUNANS (R2)	-	FC ROCHEFORT ATHLETIC (R3) ou RC SAONNOIS (R3)	MATCH 30
AS PONT DE ROIDE VERMONDANS (R2)	-	AS AUDINCOURT (R1 Herbelin)	MATCH 31
L'ISLE SUR LE DOUBS (R1 Herbelin)	-	FC BART (R2)	MATCH 32

JEUNES

1.3 – DEMANDES DES CLUBS

Courriel de DIJON ASPTT :

Le club organise ses 40^{ème} tournoi international Futsal U12 « Michel GALLOT » le 24 et 25 février 2024 au Palais des Sports de Dijon.

La commission prend note du retour de la FFF et valide définitivement la demande d'homologation du tournoi.

Courriel de US FRANCHEVELLE :

La commission ne peut pas déroger aux règlements définissant le nombre d'équipes par district pour les championnats inter secteurs.

2- FEMININE

2.1 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FEMININE

Tirage au sort du 8^{ème} de Finale de la Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine qui se déroule les 24 et 25 Février 2024 à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

Compte tenu de l'article 112 – Déroulement de la compétition qui stipule « deux équipes du même club encore qualifiées en 8^{ème} de finale se rencontreront obligatoirement à ce stade de la compétition. »

Ainsi la Commission Sportive informe que les matchs 1 et 2 seront obligatoirement définis en amont du tirage au sort de ce tour de la Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine 23/24.

ALC LONGVIC 2 (R2F)	-	ALC LONGVIC 1 (D3F)	MATCH 1
AUXERRE STADE 2 (R2F)	-	AUXERRE STADE 1 (R1F)	MATCH 2
DANNEMARIE (R2F) ou CHAMPAGNOLE/NEY (R2F)	-	JURA DOLOIS FOOTBALL (R1F)	MATCH 3
BESANCON FOOT (R2F) ou RACING EBSANCON (R1F)	-	LOUHANS CUISEAUX FC (R2F)	MATCH 4
US BLANZY FEMININE (R1F)	-	RC LONS LE SAUNIER (R1F)	MATCH 5
AS CHEVREMONT (R2F) ou GSF HAUT DOUBS (R1F)	-	AS CHATEAU DE JOUX (R2F)	MATCH 6
GJ/GSF DE L'ARCHE (R2F) ou FC VALDAHON VERCEL (R1F)	-	VESOUL FC (R1F)	MATCH 7
GJ/GSF VAL DE CERISE (R2F)	-	US ST VIT (R1F)	MATCH 8

2.2 – COUPE U18F CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort du 1/4 de Finale de la Coupe U18F Crédit Agricole qui se déroule les 23 et 24 Mars 2024 à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

US BLANZY FEMININE (R1 Elite)	-	AUXERRE STADE (R1 Elite)	MATCH 1
JS MONTCHANIN ODRA (R1 Promotion)	-	AS CHATENOY LE ROYAL (R1 Elite)	MATCH 2
JURA STAD'FC (R1 Promotion)	-	RACING BESANCON (R1 Elite)	MATCH 3
JURA DOLOIS FOOTBALL (R1 Promotion)	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD (R1 Elite)	MATCH 4

3- FUTSAL

3.1 – REGIONAL 1 FUTSAL

La commission prend connaissance du relevé de la Réunion du 20 décembre 2023 de la Commission Régional du Contrôle des Clubs.

Cette dernière donne l'exclusion des championnats régionaux du club de F5 DIJON METROPOLE.

De ce fait, la Commission Régionale Sportive propose les groupes suivants pour la phase championnat de la compétition R1 FUTSAL (sous réserve des procédures en cours).

R1 FUTSAL			
GRUPE ELITE <i>Week-end</i>	GRUPE PROMOTION A <i>En semaine</i>	GRUPE PROMOTION B <i>En semaine</i>	GRUPE PROMOTION C <i>En semaine</i>
DIJON CLENAY HERICOURT S.GX. BESANCON ACADEMIE SPORTING BESANCON MONTBELIARD BELFORT FC NEUILLY CRIM.SENNECE.	ST FARGEAU US JOIGNY CHATEAU CHINON ARLEUF ENT. YONNE NORD	RIOZ ETUZ CUSSEY FUANS FC BAUME LES DAMES CA PONTARLIER	EXINCOURT FUTSAL HERISPORT FUTSAL US FRANCHEVELLE ENT. BELFORT OFFEMONT

3.2 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FUTSAL

Compte tenu de l'article 112 – Déroulement de la compétition qui stipule « deux équipes du même club encore qualifiées en 8^{ème} de finale se rencontreront obligatoirement à ce stade de la compétition. »

Ainsi la Commission décide de valider les engagements uniquement des équipes 1 et 2 du club de F5 DIJON METROPOLE.

Schéma organisationnel de la Coupe :

			Equipes qualifiées	Equipes entrantes	Equipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts
LIGUE	22 au 26/01	1er tour	25	18	18	9	7
		1/8 futsal	9	7	16	8	
		1/4 futsal	8		8	4	
		1/2 futsal	4		4	2	
	15/06/2024	FINALE	2		2	1	

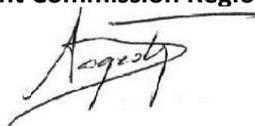
Tirage au sort du 1^{er} Tour de la Coupe Bourgogne Franche Comté Futsal qui se déroule la semaine du 22 au 26 Janvier 2024 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

CHALON ACADEMIE (Dep 1)	-	F5 DIJON METROPOLE 1 (Dep 1)	MATCH 1
F5 DIJON METROPOLE 2 (Dep 1)	-	US JOIGNY (R1 promotion)	MATCH 2
US COSNE (Dep 1)	-	ST FARGEAU (R1 promotion)	MATCH 3

AMANCE CORRE PLAINCOURT (Dep 1)	-	CA PONTARLIER (R1 Promotion)	MATCH 4
BESANCON ACADEMIE 2 (Dep 1)	-	RIOZ ETUZ CUSSEY (R1 Promotion)	MATCH 5
SPORTING BESANCON 2 (Dep 1)	-	MONTFAUCON MORRE GENNES (Dep 1)	MATCH 6
ENTENTE BELFORT OFFEMONT 2 (Dep 1)	-	ENTENTE BELFORT OFFEMONT 1 (R1 Promotion)	MATCH 7
AS BAUME LES DAMES (R1 Promotion)	-	EXINCOURT FUTSAL (R1 Promotion)	MATCH 8
HERISPORT FUTSAL (R1 Promotion)	-	US FRANCHEVELLE (R1 Promotion)	MATCH 9

Pour ce tour les clubs de R1 FUTSAL Poule Elite, 6 clubs, ainsi que le club de FUANS FC (R1 Promotion) toujours engagé en 32^{ème} de Coupe Nationale Futsal sont exempts.

Le Président Commission Régionale Sportive



Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football